

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 28 avril 2021

Bilan de la vaccination et nouvelle offre de vaccination les dimanches 2 et 9 mai 2021

Dans le contexte sanitaire actuel et avec un taux d'occupation des lits de réanimation qui ne fléchit pas (113 personnes hospitalisées, dont 10 en réanimation), chaque injection de vaccin est une victoire contre l'épidémie. Quatre mois après le lancement de la campagne de vaccination, **le nombre d'injections réalisées dans le département est de 109 354, dont 31 890 deuxièmes injections**, au travers d'un dispositif vaccinal reposant sur une offre variée.

Pour répondre aux besoins de la population Ardéchoise, le préfet de l'Ardèche a décidé, en lien avec l'ARS et les municipalités concernées, d'ouvrir les centres de vaccination d'Aubenas et d'Annonay 7 jours sur 7, en plus de l'ouverture en semaine des 7 autres centres de vaccination du département. Les pompiers de l'Ardèche assurent ainsi depuis deux week-end consécutifs la vaccination du public éligible volontaire, le samedi sur rendez-vous et le dimanche sans rendez-vous. Ces opérations ont rencontré un réel succès, **près de 3000 personnes ont pu être vaccinées sur ces deux derniers week-end, dans des conditions d'accueil et de sécurité optimales.**

Face à ce succès, les pompiers continueront la vaccination le week-end. **Les dimanches 2 et 9 mai, les personnes éligibles pourront se faire vacciner à Aubenas (gymnase Roqua) et à Annonay (centre de santé des Cévennes) de 9h00 à 12h30 sur RDV (via la plateforme doctolib.fr) et de 13h30 à 16h30 sans RDV.**

Le vaccin Pfizer-BioNtech sera administré, par les équipes du SDIS, aux personnes éligibles : les personnes de 18 à 59 ans avec comorbidités, les personnes vivant dans le même foyer qu'une personne souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 (sous réserve expresse de présentation d'une prescription médicale) et les personnes de plus de 60 ans.

Par ailleurs, les centres de vaccination restent ouverts les jours fériés du mois de mai 2021.

Le préfet et la directrice de la délégation départementale de l'ARS tiennent à saluer l'engagement des professionnels de santé libéraux et hospitaliers et des équipes du SDIS de l'Ardèche, dont la mobilisation, y compris les jours fériés, et le professionnalisme permettent de renforcer la capacité vaccinale du département.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



 Mon âge	 Ma situation	 AstraZeneca ou Janssen	 Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *		 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant • Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*		 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant • Sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	 <ul style="list-style-type: none"> • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • En pharmacie • En cabinet infirmier 	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 *	 <ul style="list-style-type: none"> • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier 	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	 <ul style="list-style-type: none"> • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant • Sur mon lieu de soin
60 ans et plus	Je suis en établissement pour personnes âgées	 <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de mon établissement • Chez mon médecin traitant • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	 <ul style="list-style-type: none"> • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.